



**CSN**

63<sup>e</sup> CONGRÈS  
90 ANS

# Rapport du comité des relations interculturelles

RE *Verdir*

RÉ *inventer*

RE **NOUVELER**

RÉ *INVESTIR*

RE *VALORISER*

RE

## Introduction

Le Québec a pour objectif d'accueillir autour de 50 000 personnes immigrantes chaque année. C'est ainsi que le nombre d'immigrants y croît d'année en année. Pourtant, malgré une sélection de plus en plus raffinée, bon nombre d'entre eux peinent à intégrer le marché du travail, ce qui menace leur pleine participation à la société.

Cette réalité constitue une préoccupation majeure du comité des relations interculturelles (CRI) de la CSN, qui fut créé en 1986 dans le but, entre autres, de contribuer à l'intégration et au maintien en emploi de ces personnes nouvellement arrivées au Québec. Le CRI présente ici un bref bilan de son dernier mandat ainsi que les grandes lignes qui guideront ses actions au cours des prochaines années.

## Activités

Comme il est prévu dans le plan d'action, le comité a suivi de près les politiques gouvernementales relatives à l'immigration. Le CRI salue la publication par le gouvernement en 2008 de sa politique contre le racisme intitulée *La diversité : une valeur ajoutée* ainsi que le plan d'action qui s'y rattache.

Plusieurs recommandations contenues dans ce document rejoignent les positions généralement mises en avant par la CSN. Néanmoins, il demeure crucial pour le gouvernement de se donner les moyens permettant l'application de sa démarche.

Le CRI continuera d'assurer un suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action gouvernemental qui entend favoriser la participation de tous à l'essor du Québec et gardera l'œil ouvert sur la performance des programmes d'accès à l'égalité d'emploi.

Parallèlement, le CRI a terminé la tournée de présentation du guide *Des milieux de travail de toutes les couleurs*<sup>1</sup> auprès des conseils centraux. De manière générale, le document a été bien accueilli par l'ensemble des militantes et des militants syndicaux présents aux multiples assemblées.

Pour la suite des choses, il s'agira de relancer le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) sur les possibilités de financement de nouveaux projets avec les syndicats sur l'intégration et le maintien en emploi des personnes immigrantes.

De plus, le comité entend renforcer ses relations avec les conseils centraux et les fédérations afin d'assurer une meilleure promotion des droits économiques et sociaux des personnes issues de l'immigration et une meilleure sensibilisation à des relations interculturelles harmonieuses dans les milieux de travail.

Cet objectif de sensibilisation sur les réalités culturelles en milieu de travail a été poursuivi au plan fédéral. Le comité a réalisé à l'automne dernier, lors de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles une journée de réflexion sur les relations interculturelles au travail.

Ce forum a permis à près d'une quarantaine de militantes et militants syndicaux présents à l'activité d'être mieux outillés pour faire face aux questions relatives aux différences culturelles dans leur milieu. Les participants à la journée ont fort apprécié la qualité des propos tenus par les conférenciers et ont indiqué au comité la nécessité d'élargir le cadre de ces rencontres à un plus grand nombre de syndicats.

Par ailleurs, le CRI a pris part à plusieurs conférences sur la promotion des droits de la personne. Plusieurs événements organisés à Montréal et à Québec par des intervenants en immigration ont permis au comité de présenter les positions de la CSN en la matière.

---

1. Deux régions, la Gaspésie et l'Abitibi-Témiscamingue, n'ont pas été visitées.

En avril 2009, la CSN a été présente à la rencontre des Nations Unies à Genève. On y procédait à l'évaluation des progrès réalisés depuis Durban I et à l'identification des lacunes dans la mise en œuvre des actions relatives à la lutte mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

Durban I est cette conférence des Nations Unies tenue en Afrique du Sud du 31 août au 8 septembre 2001 qui avait permis à la communauté internationale de se doter d'une déclaration et d'un programme d'action visant à lutter contre ce fléau mondial qu'est le racisme<sup>2</sup>. Cette conférence mettait l'accent sur des moyens concrets susceptibles d'éradiquer le racisme et promouvait des standards internationaux de droits humains.

En outre, le CRI travaille actuellement à la réalisation de la politique intégrée de la CSN en immigration en conformité avec la décision du 62<sup>e</sup> Congrès. Ce document nécessaire viendra regrouper et préciser les positions de la CSN dans plusieurs domaines de l'immigration incluant la question des réfugié-es ainsi que celle des travailleuses et des travailleurs migrants temporaires.

Pour le prochain mandat, le CRI poursuivra sa veille sur l'application des politiques gouvernementales en matière d'immigration et continuera d'appuyer les interventions de la CSN dans le débat public qui se fait autour de cette question.

Le CRI portera une attention particulière aux événements qui se tiendront au cours des prochaines années sur les questions d'immigration.

La semaine interculturelle demeure aussi importante pour le comité; celui-ci en profitera pour organiser des événements et invitera les syndicats et les organisations à organiser des activités dans leurs milieux à cette période.

Dans la même veine, le CRI travaillera à renforcer ses relations avec les fédérations, les conseils centraux afin d'identifier des zones de coopération pour la promotion des droits des personnes immigrantes et des minorités visibles. Il sera de plus question de promouvoir la politique de la CSN en matière d'immigration auprès de ces organisations, des syndicats membres de la CSN et des ministères et organisations extérieures concernés.

En dernier lieu, le comité des relations interculturelles s'efforcera d'établir des partenariats avec d'autres organisations œuvrant dans la défense des droits des personnes immigrantes, des minorités visibles et culturelles, des réfugié-es ainsi que les travailleurs étrangers temporaires.

Alors que le Québec s'apprête à recourir de plus en plus aux travailleurs migrants, il devient important pour la CSN d'agir sur cette question.

Bref, ces sujets et bien d'autres guideront nos actions au cours du prochain mandat.

## **Composition du comité**

Le comité est composé de représentants des conseils centraux et des fédérations : Abraham Lara, Jamal Amellouk, Oscar Cardona, Louise Carrier, Nejia Chehidi, Voltaire Juin et Gabriela Nedelcu. Au cours du mandat a aussi fait partie du comité : Michèle Turenne. Il est appuyé dans ses travaux par Jean Dalcé, adjoint au comité exécutif (Josée Roy, adjointe au comité exécutif jusqu'en août 2010), Julie Marquis, conseillère à la recherche au Service des relations du travail. Lise Poulin, secrétaire générale, est la responsable politique du comité.

RE *DISTRIBUER*

RÉ *UNIR*

RE

RÉ *clamer*

RÉ

RÉ



63<sup>e</sup> CONGRÈS  
90 ANS